

LA RÉFORME DE BÂLE III - OU « BÂLE IV » -



LE CONTEXTE

Bâle III, dans sa forme initiale, a conduit vers une **variabilité excessive des RWA*** selon les banques (liée aux modèles internes) et donc, à un **manque de comparabilité de leurs ratios de solvabilité**. La réforme dite « Bâle IV » vise à restaurer la crédibilité du dispositif d'exigences en fonds propres et à améliorer la comparabilité des actifs pondérés aux risques.

*Risk-Weighted Assets

PRINCIPALES LIMITES DE BÂLE III

- ❑ **Manque de sensibilité au risque des approches standards** du risque de crédit, de CVA et risque opérationnel.
- ❑ **Une large flexibilité d'usage des modèles internes**
- ❑ **Un plancher en fonds propres Bâle II insuffisant**

PRINCIPALES MESURES DE BÂLE IV – APPLICATION EN 2022 AVEC LA CRD V & CRR2

- ❑ **Risque de crédit** : Révision du modèle standard (pondérations des risques plus granulaires) et du modèle interne (introduction des « input floors » & suppression de son utilisation pour certaines catégories d'expositions).
- ❑ **Risque opérationnel** : nouvelle « Approche Standardisée » unique (« IMA »)
- ❑ **Risque de CVA** : remplacement du modèle interne par deux nouvelles approches au choix
- ❑ **Risque de Marché** : mise en place de **FRTB** « Fundamental Review of the Trading Book »
- ❑ **Introduction d'un « Output Floor »** (72,5% RWA en standard) limitant les gains potentiels en RWA déterminés à partir de modèles internes (risque de crédit et de marché)
- ❑ **Ratio de levier** : Ajout d'un coussin en fonds propres Tier 1 pour les G-SIBs



NOTRE INTERVENTION

Dans le cadre d'un programme Bâle IV, **Beam Advisory** vous propose son assistance sur plusieurs types de chantier, notamment :

CHANTIER INVENTAIRE

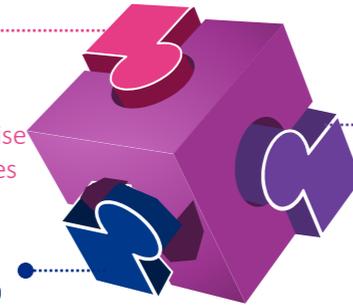
Recensement des données pour les nouveaux calculs & mise en qualité des données

COORDINATION DU PROGRAMME / PMO

Animation workshops, suivi des plannings, mise en place de la gouvernance projet

CHANTIER IMPACTS OPÉRATIONNELS

Analyse comparative dans le cadre de la revue des modèles standard & interne



LES IMPACTS

L'impact de Bâle IV variera selon la taille de la banque et les métiers pratiqués car toutes les activités ne vont faire l'objet d'une augmentation potentielle des RWA. Sont principalement concernés : **l'immobilier résidentiel, le financement des entreprises non notées** (le cas pour 80% des entreprises européennes) et **le financement spécialisé**.

FINANCIER

- ❑ Augmentation des exigences en capital réglementaire
- ❑ Impacts négatifs sur les revenus sur certaines lignes Métier/Produits
- ❑ Coûts de mise en œuvre des nouveaux modèles dans les systèmes finance/risques

OPÉRATIONNEL

- ❑ Ajustement des modèles actuels de calculs de RWA
- ❑ Collecte de nouvelles données
- ❑ Adaptation des procédures de contrôle et de Reporting
- ❑ Evolution des processus de production au sein des équipes Risques & Finance

STRATÉGIQUE

- ❑ Présentation des impacts sur le business modèle actuel et adaptations à envisager (activités /produits les plus consommateurs en fonds propres...)
- ❑ Intensification de la compétition entre les banques sur certaines lignes de produits



ATOUS BEAM

- 👍 Maîtrise des projets réglementaires (Bâle II, Bâle III, IFRS, FRTB, STS, SFTR, ...)
- 👍 Coordination de projets et programmes complexes
- 👍 Mise en qualité des données, évolutions et production des Reporting réglementaires
- 👍 Connaissance de l'organisation interne des banques (et notamment les directions Finance & Risques)